



## Litige entre un particulier et une maison de vente aux enchères

-----  
Par rosemargaux

Bonjour à tous,

Je vais essayer d'expliquer clairement ma situation, moi même j'ai du mal à m'y retrouver?

J'ai confié à une maison de vente deux lots pour les mettre en vente aux enchères on Line,

Après de nombreux échanges restés infructueux et 4 reports de la mise en vente, je me suis rétractée ( le mandat de vente ne m'est jamais parvenu) le 18 février dernier et ils m'ont indiqué le jour même procéder au rapatriement de mes biens(j'habite à 500 km de Paris ).

Entre temps, je me suis rapprochée d'une autre maison de vente qui m'a fait mercredi dernier une estimation et une proposition de mise en vente,

Sans nouvelles de l'avancement de la livraison, j'ai pris contact avec la première maison de vente, et j'apprends que mes lots ne sont partis que mardi dernier par leur transporteur privé, en « navette interne », et qu'ils ne seront pas à ma disposition avant le 18 mars dans la soirée car le transporteur fait une étape à Beaune où ils ont également une hôtel de vente?

Personnellement, je suis furieuse d'apprendre que mes biens font le tour de la France et sont retenus en otage ( j'exagère mais bon?) sans mon consentement !

Si ils m'avaient informé de ces conditions de transport et délai de livraison, j'aurais de toute évidence refusé ! Il y a quand même une estimation de 2790? au total !

Je ne veux pas prendre le risque qu'ils soient endommagés ou perdus !

Que puis-je faire légalement ?

J'ai déjà commencé à rédiger une mise en demeure de paiement à hauteur de l'estimation prix de réserve, merci d'avance à tous ceux qui pourront m'aider en ce sens !

Bon week-end à tous

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez sans doute signé un contrat ?

-----  
Par rosemargaux

Non, juste un mandat de dépôt le 31 janvier, rien d'autre !

-----  
Par Rambotte

Un mandat de dépôt-vente, sans doute ?

Parce que ne faire qu'un dépôt dans une société dont l'objet est de mettre en vente les objets que vous y déposez, je ne vois trop pas l'intérêt de la société.

-----  
Par yapasdequoi

Il faudrait relire les CGV...

-----

Par rosemargaux

Bonsoir,

Il s'agit bien d'un mandat de dépôt avec une estimation et prix de réserve effectuée par le commissaire priseur, le mandat de vente n'a jamais été réceptionné, car selon le commissaire priseur : « Madame, Nous nous sommes eu au téléphone la semaine dernière.

A l'issue de notre discussion téléphonique je vous ai envoyé de nouveau le bon de dépôt et

Vous ai indiqué que vous recevrez le mandat de vente lorsque la vente sera publiée, ce qui n'est pas encore le cas », je confirme donc n'avoir aucun autre document?

-----  
Par rosemargaux

Bonjour, j'ai une autre question concernant cette maison de ventes?

En décembre 2023, j'ai fait l'acquisition d'une montre dont le descriptif n'était pas complet, en effet, il manquait la mention « vendue en l'état », ce qui m'aurait forcément permis de ne pas placer une enchère?

Résultat, j'ai fait l'acquisition d'une montre qui ne fonctionne absolument pas, un devis de remise en état chez un horloger a été fait : 1500? de réparation?

Mécontente de la situation, ils m'ont proposé de la repasser en vente, et c'est en date du 12 octobre qu'elle a été adjugée et vendue.

Malheureusement, l'acquéreur ne s'est jamais acquitté des frais engagés, et je soupçonne la maison de vente de n'avoir entrepris aucune démarche en ce sens.

La montre m'a été restituée ( contre signature d'un mandat de restitution qui les décharge de toutes responsabilités et de toutes pénalités.

Il est évident que j'ai été victime d'une escroquerie, puis-je avoir un quelconque recours ??

Merci d'avance pour votre aide !

Documents si nécessaire en mp